



1

Jours

# Réaliser un plan de prévention

dans SECURITE - RISQUES PROFESSIONNELS / Réf : SEC-RISQ-12

## Objectifs de la formation

- Identifier les obligations légales associées au plan de prévention
- Elaborer et mettre en oeuvre un plan de prévention
- Identifier les risques et définir des mesures de prévention pour garantir la maîtrise des risques liés aux entreprises extérieures

## Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

### Matin

#### 1. Décrire la réglementation

- Rôle et missions du coordinateur SPS
- Directive 12/06/1989
- Les obligations de prévention
- Les responsabilités Jurisprudence

### Après-Midi

#### 2. Réaliser le plan de prévention

- Objectifs
- Contenus (liste des travaux dangereux, liste des travaux interdits aux salariés temporaires)
- Mise en forme
- Transmission à l'Inspection du Travail
- Mise à jour

## Pré-requis



Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

## Public cible

Entreprise réalisant au moins de 400 heures sur 12 mois, ou bien si les travaux figurent sur la liste des travaux dangereux pour gérer la co-activité sur un site : responsable santé-sécurité ; préventeur/ Animateur santé-sécurité ; responsable travaux neufs et maintenance ; conducteur de travaux

## Pédagogie

### Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

### Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

